



ARTS, LETTRES, LANGUES

LICENCE Lettres ; Sciences du langage / LAS

Gestion



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
120 crédits

Présentation

Une licence LAS permet de suivre une formation de licence et en même temps les enseignements de l'option "Accès Santé". Les étudiants suivent les 60 ECTS de la licence 1 de Sciences du langage + 10 ECTS de santé (anatomie, pharmacologie, physiologie pour l'année de L1).

Après une première année LAS, mais aussi pendant son cursus de licence, l'étudiant peut candidater dans les filières de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique, ou dans d'autres formations conduisant à des diplômes paramédicaux.

L'admission dans ces filières de santé passe par un processus de sélection qui prend en compte les notes obtenues dans la formation de licence et le cas échéant, le résultat à des épreuves orales spécifiques.

Si finalement, l'étudiant ne fait pas le choix de poursuivre vers les filières de santé ou s'il n'y est pas admis, il peut bien sûr poursuivre en licence jusqu'à son obtention.

Les LAS de Sorbonne Université permettent un accès aux filières de santé à partir de la DEUXIEME ANNEE de licence (L.AS2) avec deux candidatures possibles (L.AS2 et L.AS3).

Objectifs :

Un étudiant inscrit en L1/LAS suit, en plus de tous les enseignements de son parcours de licence de Sciences du langage, des enseignements supplémentaires de l'option santé, qui apportent les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études en santé.

Savoir faire et compétences

Il est recommandé de justifier de compétences scientifiques et d'une langue vivante (niveau B) : cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

Cette formation implique d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation.

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte.

Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature et la langue.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe.

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

La formation peut accueillir des profils variés, quels que soient les enseignements de spécialité et les options choisis au lycée. Néanmoins, pour y réussir, il est important que les lycéens s'assurent qu'ils disposent des connaissances et compétences attendues.

Pré-requis nécessaires

Un intérêt pour le fonctionnement des langues et du langage et pour l'informatique, un esprit rigoureux, et précis, apte à la description méthodique et à la conceptualisation, une aptitude à construire une réflexion critique sont requis pour suivre cette formation avec succès.

- Langues et options

Langue vivante 1 : Obligatoire au choix dans les langues proposées à la Faculté des Lettres

Langue vivante 2 : Pas de LV2

Conditions d'accès

Conditions d'accès : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/candidature-et-admission-en-lettres-langues-sciences-humaines-et-arts>

L'accès aux LAS se fait via Parcoursup.

L'accès aux études de Santé par les LAS de SU sera sélectif sur la base des résultats académiques (disciplinaires et de santé) et d'épreuves orales.

Infos pratiques

Contacts

Contact pédagogique

Philippe MONNERET

✉ philippe.monneret@sorbonne-universite.fr

Responsable pédagogique

Philippe MONNERET

✉ philippe.monneret@sorbonne-universite.fr

Lieu(x)

📍 Centre universitaire Malesherbes - 108, boulevard Malesherbes 75017 Paris

L1 Lettres Sciences Du Langage / Las

Semestre 1 Licence LAS Sciences du langage

UE1 Linguistique française (6 ECTS)

UE2 Linguistique générale (6 ECTS)

UE3 Linguistique computationnelle (6 ECTS)

UE4 Linguistique et langue vivante (6 ECTS)

UE5 Spécialisation (6 ECTS)

UE Enseignement sans crédit

Semestre 2 Licence LAS Sciences du langage

UE1 Linguistique française II (6 ECTS)

UE2 Linguistique générale II (6 ECTS)

UE3 Linguistique computationnelle II (6 ECTS)

UE4 Linguistique et LV (6 ECTS)

UE5 Spécialisation (6 ECTS)

UE Enseignement sans crédit

Module Mineure Santé L1 L.As (Non Diplômant)